



Envoyé en préfecture le 08/10/2024  
Reçu en préfecture le 08/10/2024  
Publié le 26/09/2024  
ID : 076-200070068-20240925-2024D52C-DE



# Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets Exercice 2023

## CONTEXTE LEGISLATIF & COMPETENCES

En vertu de l'article L.2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales "les communes ou les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale assurent l'élimination des déchets des ménages".

L'article L.2224-14 du même Code ajoute que ces collectivités assurent également l'élimination des autres déchets qu'elles peuvent, selon leurs caractéristiques et leurs quantités, collecter et traiter sans sujétions techniques particulières. Il s'agira alors de déchets dits "assimilés" issus des activités professionnelles, commerciales et artisanales. Les Déchets Industriels Spéciaux [D.I.S.] sont bien sûr exclus et leur gestion incombe aux professionnels, via l'émission de Bordereau de Suivi de Déchet Industriel (Article L.541-7 du Code de l'Environnement, complété notamment par l'Arrêté du 4 Janvier 1985 et le Décret n°2002-540 du 18 Avril 2002).

Il convient de rappeler également que depuis la loi du 15 Juillet 1975, le service public d'élimination des déchets comporte :

Un **service obligatoire pour les déchets issus des ménages,**

Un **service facultatif pour les déchets non-ménagers** dits "assimilés".

La compétence collecte des O.M.R. s'effectue en régie directe, en porte-à-porte, sur l'intégralité (hameaux compris) des 46 communes du territoire.

Le traitement étant effectué par la Société IKOS ENVIRONNEMENT et par le SMEDAR.

Depuis 2018, le principe de financement est la TEOM, appliquée à tous les administrés du territoire avec la redevance spéciale pour les déchets d'origines professionnelles pouvant être éliminés sans sujétions techniques particulières, dans les mêmes conditions que les déchets des ménages collectés en porte à porte.



Liste des communes membres de notre collectivité :

ARDOUVAL	LA CRIQUE	QUIEVRECOURT
AUVILLIERS	LES GRANDES-VENTES	ROQUEMONT
BELLENCOMBRE	LUCY	ROSAY
BOSC-BERENGER	MASSY	SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE
BOSC-MESNIL	MATHONVILLE	SAINT-HELLIER
BOUELLES	MAUCOMBLE	SAINT-MARTIN-L'HORTIER
BRADIANCOURT	MENONVAL	SAINT-MARTIN-OSMONVILLE
BULLY	MESNIERES-EN-BRAY	SAINT-SAENS
CALLENGEVILLE	MESNIL-FOLLEMPRISE	SAINT-SAIRE
CRITOT	MONTEROLIER	SAINTE-BEUVE-EN-RIVIERE
ESCLAVELLES	MORTEMER	SAINTE-GENEVIEVE
FESQUES	NESLE-HODENG	SOMMERY
FLAMETS-FRETILS	NEUFBOSC	VATIERVILLE
FONTAINE-EN-BRAY	NEUFCHATEL-EN-BRAY	VENTES-SAINT-REMY
FRESLES	NEUVILLE-FERRIERES	
GRAVAL	POMMEREVAL	



## QUELQUES CHIFFRES... pour une VISION GLOBALE

Type de collecte	Tonnages		Kg/hab/an
	2023		2023 (16 606 secteurs Neufchâtel/Les Grandes Ventes et 8 984 Secteur Saint Saëns)=25 590
Ordures ménagères & "assimilées"	<b>Enfouissement : 3 574,71 Incinération : 1 466,18 Total : 5 040,89</b>		<b>196,99</b>
Déchets verts en porte à porte (uniquement ville de Neufchâtel en Bray : 4 761 hab)	<b>420,20</b>		<b>88,26</b>
Cartons en porte à porte (uniquement ville de Neufchâtel en Bray : 4 761 hab)	<b>144,32</b>		<b>30,31</b>
Recyclages aux colonnes de tri	Verre	<b>Repeneur Sibelco : 801,56 SMEDAR : 294,06 Total : 1 095,62</b>	<b>42,81</b>
	Emballages	<b>Centre de tri Véolia :889,92 SMEDAR : 238,28 Total : 1 128,20</b>	<b>44,09</b>
	Total	<b>2 223,82</b>	<b>86,90</b>
Déchetteries :	<b>8 830,22 (sans DASRI et huile minérale comptabilisés en litres)</b>		<b>345,06</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>16 659,45</b>		<b>651,01</b>

Pour information 2022 : Ordures ménagères 5 114,48T (-1,44%), déchets verts Neufchâtel en Bray 382,34T (+9,90%), cartons Neufchâtel en Bray 149,82T (-3,67%), Verre 1 110,52T (-1,34%), Emballages 1 194,82T (-5,57%), déchetteries 8 070,64T (+9,41%).



## LES INDICATEURS TECHNIQUES

### 1) Les O.M.R. & Assimilés

Type de déchets	Particuliers (Résiduelles ou des ménages)	Professionnels (Type de déchets Ou assimilés)
<b>Ordures Ménagères Ou Assimilés (O.M.A.)</b>	En porte-à-porte (OMr)	En porte-à-porte (OMa)

On appelle « Ordures Ménagères ou Assimilés », les déchets produits par des professionnels mais qui sont les mêmes que ceux des particuliers, ménages ou foyers.

#### La collecte

Les ramassages se font le matin à partir de 3h00 (les poubelles devant être déposées sur le domaine public, la veille au soir).

#### Analyse des volumes annuels

	2023
<b>Tonnage annuel</b>	<b>5 040,89</b>
<b>Production par hab/an (en kg)</b>	<b>196,99</b>
<b>Production par hab/jour (en kg)</b>	<b>0,540</b>

Pour l'année 2023, le tonnage total est de **5 040,89 tonnes** (pour rappel, le tonnage 2022 était de 5 114,48 soit 73,59 tonnes de moins, ce qui représente une baisse de 1,44%).

#### Volumes trimestriels Communauté Bray-Eawy

	2023	% p/r au volume total
1 <sup>er</sup> Trim.	<b>1 261,11</b>	<b>25,02%</b>
2 <sup>ème</sup> Trim.	<b>1 242,36</b>	<b>24,64%</b>
3 <sup>ème</sup> Trim.	<b>1 275,24</b>	<b>25,30%</b>
4 <sup>ème</sup> Trim.	<b>1 262,18</b>	<b>25,04%</b>
Total	<b>5 040,89</b>	<b>100%</b>



### Les moyens humains du service collecte OM

Le service de collecte OM de la Collectivité est composé de **10.5 agents en E.T.P.** (Equivalent Temps Plein). La répartition est la suivante :

4 chauffeurs (4 ETP) - 3 chauffeurs/Ripeurs (3 ETP) - 4 ripeurs (3,5 ETP)

### Les moyens techniques

Pour la collecte des ordures ménagères, la Communauté Bray-Eawy possède un parc de **4 véhicules de collecte avec bennes BOM et 1 véhicule benne (3,5 tonnes)** Le parc est composé de 2 porteurs *Mercedes*, 2 porteurs *Renault*, un véhicule benne 3,5 tonnes *Renault (jusqu'en juillet)* puis *Mitsubishi* et de 3 bennes *Faun* et 1 benne *SEMAT* (acquise en septembre 2021).

Le véhicule 3,5 tonnes sert à collecter les rues étroites, les impasses où les camions de 19 et 26 tonnes ne peuvent pas passer.

Pour le secteur de Neufchâtel en Bray, les camions sont stationnés à La Boutonnière et pour les camions du Secteur de Saint-Saëns, le stationnement a lieu chez Monsieur Lambert Ferme du Bailly à Saint-Saëns.

### Statistiques

#### Charges d'entretien par camion B.O.M.

Sont compris les contrôles périodiques (benne et châssis), les pneus, le contrat de service du DY-092-RC, les franchises et les dépannages.

	2023
Camion 1 achat 2016	17 412,39€ (dont 6 541,67€ contrat Mercedes et 2 961,36€ contrat Faun)
Camion 2 achat 2007	38 784,77€ (dont 1 480,68€ contrat Faun)
Camion 3 achat 2020	13 898,22€ (dont 1 184,16€ contrat Faun)
Camion 4 achat 2021	8 649,40€
Camion 5 achat 2011/(juillet) 2023	11 072,80€ (9 130,72€ pour l'ancien véhicule)
<b>TOTAL</b>	<b>89 817,58€</b>

Par rapport à 2022, une hausse de 44 002,65€ dû à de nombreux frais sur le camion 26 Tonnes (16 ans) (37 304,09€) et de l'ancien 3,5 tonnes (12 ans) (9 130,72€).



### Le Traitement

Les O.M issues des collectes en porte-à-porte du territoire sont **traitées par la Société VI ENVIRONNEMENT à Fresnoy-Folny** (enfouissement) et par **le SMEDAR au Grand-Quevilly** (incinération).

	<b>IKOS ENVIRONNEMENT</b>	<b>SMEDAR</b>	<b>Total</b>
<b>Tonnages</b>	<b>3 574,71</b>	<b>1 466,18</b>	<b>5 040,89</b>
<b>Coût/tonne HT(en moyenne sur l'année)</b>	<b>80,80€/T + 51€/T de TGAP 131,80€</b>	<b>97,26€/T+12€/T de TGAP 109,26€</b>	
<b>Total TTC</b>	<b>517 483,04€</b>	<b>176 214,33€</b>	<b>693 697,37€</b>

Pour mémoire, le coût 2022 était de 683 316,74€, soit une augmentation de 10 380,63€ expliquée par la hausse de la TGAP (passage de 40€ à 51€ pour l'enfouissement et de 11€ à 12€ pour l'incinération) et malgré la baisse des tonnages (-1,44%).



## 2) La collecte des déchets verts et cartons en porte à porte

	<b>Déchets Verts</b>	<b>Cartons</b>
<b>Tonnages 2023</b>	420,20	144,32
<b>Coût de traitement annuel</b>	11 747,74€	12 124,86€
<b>Valorisation matière</b>		10 887,07€

Les déchets verts collectés en porte à porte sont dirigés vers la SARL BRAY COMPOST et les cartons vers VEOLIA. Le tonnage des déchets verts en porte à porte a augmenté en 2023 de 37,86 tonnes par rapport à 2022 soit +9,90% (382,34 tonnes en 2022).

Le tonnage des cartons en porte à porte a baissé en 2023 de 5,5 tonnes par rapport à 2022 soit -3,67% (149,82 tonnes en 2022).

La valorisation des cartons a légèrement augmenté (9 446,04€ de valorisation en 2022).



### 3) Le tri sélectif "multi-matériaux"

#### Les emplacements dédiés au tri sélectif :

Le tri sélectif a été mis en place sur les trois territoires avec deux types de colonnes (verte pour le verre et jaune et/ou bleue pour les emballages et les papiers, des anciennes colonnes papier ont été adaptées pour les emballages suite à l'extension des consignes de tri et de nouvelles colonnes ont été acquises).

Depuis fin 2018, l'extension des consignes de tri est appliquée sur tout le territoire de la Communauté Bray-Eawy.

La collecte des colonnes est en régie sur toutes les communes du territoire et la prestation de tri des matériaux issus des colonnes est assurée par la Société PAPREC où le centre de tri est situé à Guichainville (27) pour les 31 communes du territoire et par le SMEDAR pour les 15 autres communes (secteur Saint-Saëns).

Pour les déchets recyclables, les ménages et les professionnels ont la même consigne de tri.

#### Dans les colonnes emballages et verre :



Du fait de l'extension des consignes de tri sur tout le territoire, validé par CITEO depuis le 29 octobre 2018, tous les emballages se trient **TOUS les emballages en plastique**.



### Les moyens humains du service collecte PAV

Le service collecte des PAV (points d'apport volontaire) est composé de **2 agents en E.T.P.** (Equivalent Temps Plein) (2 chauffeurs)

### Les moyens techniques

La Communauté Bray-Eawy possède un parc de **2 véhicules Grue** 2 porteurs *MAN*.

### Statistiques

#### Charges d'entretien par camion grue

	2023
Camion 1 Achat 2022	10 040,87€
Camion 2 Achat 2020	7 717,53€
<b>TOTAL</b>	<b>17 758,40€</b>

Pour information en 2022, 26 907,30€ soit une baisse de 9 148,90€ (-34%).



Suivi Quantitatif 2023

Voilà un suivi des tonnages collectés

	Verre	Emballages et papiers	Refus Tri	Refus Tri %	Total verre +emballages
Centre de tri Sein' Estuaire	801,56 (Chez Sibelco)	889,92	258,89	32,30%	1 691,48
SMEDAR	294,06	238,28	67,56	28,35%	532,34
<b>TOTAL 2023</b>	<b>1 095,62</b>	<b>1 128,20</b>	<b>326,45</b>	<b>28,94%</b>	<b>2 223,82</b>

Pour information en 2022, 1 110,52T pour le verre (-1,34%) et 1 194,82 T pour les emballages (-5,57%).

Le coût du tri s'élève à 276 425,80€ (plus de facturation refus de tri/compris dans traitement car nouveau marché en date du 01/01/2023) soit une hausse de 4 557,05€ par rapport à 2022.

Pour rappel pas de coût de tri ni de refus de tri sur la partie SMEDAR (pas de perception de valorisation).

Les recettes relatives à la valorisation de la collecte sélective ont rapporté la somme de 90 667,55€ soit une baisse de 43 247,05€ par rapport à 2022 (baisse des cours du 5.02 (116,63€/T en 2022 et 48,67€/T en 2023), du 1.11 (106,96€ en 2022 et 47,76€/T en 2023) et des plastiques (420,36€ en 2022 et 195,80€ en 2023)).

*Les enjeux liés au recyclage sont nombreux et essentiels car ce geste écocitoyen est au cœur de l'économie circulaire.*

*En réalisant un tri efficace, on agit tous et de manière significative :*

- \* on réduit l'impact de notre consommation sur l'environnement,*
- \* on prélève moins de ressources naturelles,*
- \* on assure aux industriels de recyclage les approvisionnements nécessaires à leurs usines et de ce fait préservent ou même créent des emplois.*



#### 4) Les déchetteries communautaires

Type de déchets	Particuliers (= ménages)	Professionnels
Ferrailles	Apport à l'une des trois déchetteries	Apport à l'une des trois déchetteries (Conditions tarifaires et règlement intérieur)
Cartons ondulés (type déménagement)		
Meubles usagers (DEA)		
Déchets Dangereux des Ménages (DDM) Ou Déchets Diffus Spécifiques (DDS)		
Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques (D3E)		
Déchets végétaux	Composteurs à domicile	Composteurs possible
Bois	Apport à l'une des trois déchetteries	Apport à l'une des trois déchetteries (Conditions tarifaires et règlement intérieur)
Déblais & Gravats ("inertes")		
Encombrants		
Placoplâtre		

La terre et les déchets d'amiante sont refusés en déchetteries.



Horaires des déchetteries communautaires

	Déchetterie de Maucombe	Déchetterie des Grandes Ventes	Déchetterie de Neufchâtel en Bray
Lundi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Mardi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	Fermée
Mercredi	Fermée	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Jeudi	9h-12h 13h30-17h30	Fermée	8h-12h 13h30-17h30
Vendredi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Samedi	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-16h30
Dimanche	Fermée	Fermée	10h-12h

Moyens humains sur les déchetteries : 4 gardiens à plein temps, 1 gardien à 0,70 ETP soit 4,7 ETP.

**Total = 8 830,22 tonnes/ 16 000 litres d'huile minérale et 2 500 litres de DASRI (3 290,49 tonnes sur Maucombe, 1 698,84 tonnes sur Les Grandes Ventes et 3 840,89 tonnes sur Neufchâtel en Bray).**

Pour information en 2022, 8 070,64 tonnes (2 839,65 tonnes sur Maucombe, 1 539,49 tonnes sur Les Grandes Ventes et 3 691,50 tonnes sur Neufchâtel en Bray) soit une hausse de 759,58 tonnes (+9,41%).

Charges entretien bennes

Au frais des camions s'ajoutent ceux des bennes permettant de transporter les déchets recyclables et les déchets en déchetterie de Neufchâtel-en-Bray, ces derniers s'élèvent à 8 106,29€ (Cordons, rouleaux, freins, vase à diaphragme, portes, traverses, faisceau et remplacement ailes).

	2023
Remorque + Bennes PAV et déchetteries	8 106,29€



## Coût TTC de la collecte des déchets en déchetterie

Nouveaux marchés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (Prix au 1<sup>er</sup> trimestre-révision à chaque trimestre)

	Maucombe		Les Grandes Ventes		Neufchâtel en Bray	
	Prestataire	Coût TTC	Prestataire	Coût	Prestataire	Coût
Encombrants /Non Incinérables	SMEDAR	105,5€ Maj de 25% si benne < à 3,8 T	IKOS	138,35€		Régie
Gravats	LCJ DHONT	100€	IKOS	159,08€		Régie
Bois/ Incinérables	SMEDAR	105,50€ Maj de 25% si benne < à 2,3 T	IKOS	167,55€		Régie
Cartons	SMEDAR	105,50€ Maj de 25% si benne < à 0,54 T	IKOS	194,26€	IKOS	205,91€
Ferraille	LCJ DHONT		LCJ DHONT		LCJ DHONT	
Déchets verts	SMEDAR	105,50€ Maj de 25% si benne < à 2,5 T	IKOS	180,06€ en duo 124,46€ en solo		Régie
Plâtre	SMEDAR	105,50€ Pas de Maj	IKOS	123,14€		Régie
DMS	SMEDAR		CHIMIREC		CHIMIREC	



## Coût TTC du traitement des déchets en déchetterie

	Maucombe		Les Grandes Ventes		Neufchâtel en Bray	
	Prestataire	Coût TTC	Prestataire	Coût	Prestataire	Coût
Encombrants/ Non Incinérables	SMEDAR	143,96€	IKOS	160,60€ (TGAP 51€ HT)	IKOS	160,60€ (TGAP 51€ HT)
Gravats	LCJ DHONT		IKOS	5,27€	LELEU	5,27€
Bois/ Incinérables	SMEDAR	103,18€	IKOS	81,79€	IKOS	81,79€
Cartons	SMEDAR		IKOS		IKOS	
Ferraille	LCJ DHONT		LCJ DHONT		LCJ DHONT	
Déchets verts	SMEDAR	39,61€	BRAY COMPOST	27,96€	BRAY COMPOST	27,96€
Plâtre	SMEDAR	143,96€	IKOS	161,71€	IKOS	161,71€
DMS	SMEDAR	Selon type de déchets	CHIMIREC	Selon type de déchets	CHIMIREC	Selon type de déchets

Le volume des déchets verts pour les trois déchetteries confondues est de 2 948,02 tonnes soit 33,38% du volume total.

Le coût de collecte et traitement en déchetterie de Maucombe s'élève à 325 375,56€.

Le coût de collecte et traitement de la déchetterie des Grandes Ventes s'élève à 178 768,83€.

Le Coût de collecte et de traitement de la déchetterie de Neufchâtel en Bray s'élève à 307 898,80€.

Soit un total de 812 043,19€ (+10,55%), 734 532,71€ en 2022.

Matières rachetées sur nos trois déchetteries :

	Maucombe	Les Grandes Ventes	Neufchâtel en Bray	Total tonnes	€
Ferrailles et batteries	134,31	48,45	124,08	306,84	37 045,10€
Cartons	61,82	42,70	125,46	229,98	10 534,27€

Pour information en 2022, 298,70 tonnes en ferrailles (40 778,33€) et 215,05 tonnes en cartons (5 360,21€).

La hausse de la valorisation des cartons est dû au fait que les cartons ont été dirigés vers la filière REVIPAC pour être valorisés (nouveau marché en janvier 2023), de ce fait plus valorisant.

Le SMEDAR ne reverse pas de valorisation pour les cartons.



### Déchets d'équipements d'ameublement (DEA)

Il y a une benne Eco-mobilier dans les trois déchetteries communautaires. Ces bennes ont permis de valoriser 588,36 tonnes d'ameublement (172,73 tonnes en déchetterie de Maucombe, 59,76 tonnes en déchetterie des Grandes Ventes et 355,87 tonnes sur celle de Neufchâtel en Bray) contre 490,60 tonnes en 2022 et ont rapporté la somme de 12 102,78€ (2<sup>e</sup> semestre 2022 et 1<sup>e</sup> semestre 2023).

Pour la déchetterie de Maucombe, le SMEDAR a effectué un versement de 6 258,58€.

Ces tonnages ne coûtent rien à la collectivité. Cela fait indirectement des économies car les déchets d'ameublement ne vont plus dans les encombrants.

### Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE ou D3E)

Sur 2023, la collecte des déchets électriques et électroniques (D3E) et des lampes représente 163,28 tonnes. Ces tonnages ont rapporté la somme de 8 967,71€.

### Les piles

En 2023, 863 kgs de piles ont été collectés.

### Les pneus

Sur l'année 2023, le recyclage des 13,959 tonnes de pneus a permis d'économiser l'équivalent de 261 033 litres d'eau, 18 147 litres de carburant, 205 197 kwh.



## 5) Les Textiles TLC

En 2023, la collecte des TLC (Textile, linge de maison et chaussures) a permis de collecter 14 ,641 tonnes (12,217 tonnes en 2022) sur les 8 communes du territoire (Les Grandes Ventes, Ardouval, Pommeréval, Beltencombres, Sommersy, Montérolier, Neufchâtel en Bray (gare) et Rocquemont).

Le Relais n'ayant pas communiqué ses chiffres pour les autres communes.

### Textiles, Linge de Maison, Chaussures & Maroquinerie :



#### JE PEUX DÉPOSER TOUS MES TEXTILES ET CHAUSSURES MÊME USÉS OU DÉCHIRÉS :

Juste démodés ou troués, tous mes articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs. Les chaussures s'attachent par paire. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.



#### JE NE DÉPOSE PAS D'ARTICLES HUMIDES !

Les articles déposés mouillés, même s'ils sont juste humides risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur **valorisation** impossible.

### aux colonnes de tri textiles



## 6) Opération poules

En 2023, 160 poules ont été adoptées par 79 foyers et une école.

3 poulaillers ont été gagnés par tirage au sort et 1 a été attribué à l'école de Critot.

Le coût de cette opération s'est élevé à 2 977,80€.

## 7) Composteurs individuels pour les déchets verts

Partant du constat qu'il y a, en moyenne entre 25 et 30 % de déchets verts (pelouse,) dans nos poubelles. Une part importante de ces déchets pourrait être traitée et valorisée à domicile par le biais du compostage individuel. Cela permettrait la fabrication "maison" d'un amendement de jardin "naturel", à partir de ses propres déchets de cuisine et de ses épluchures de fruits ou fleurs fanées.

Depuis de nombreuses années les 3 ex collectivités et maintenant la Communauté Bray-Eawy propose la mise à disposition de composteurs individuels et de lombricomposteurs dans les foyers volontaires de son territoire.



Contact : **02.32.97.45.65**  
[contact@brayeawy.fr](mailto:contact@brayeawy.fr)  
[www.brayeawy.fr](http://www.brayeawy.fr)

L'intensification du compostage individuel peut donc permettre de maîtriser une partie des coûts de collecte et de traitement des déchets en essayant de limiter les quantités à éliminer pour préserver ainsi notre environnement. Le compost permet de détourner entre 60 à 80 kg de biodéchets par an par habitant.

La Communauté Bray-Eawy propose donc :

- \* des composteurs de 320 litres,
- \* des composteurs de 640 litres,
- \* des lombricomposteurs (convenant essentiellement aux usagers qui ne disposent pas d'un jardin) avec la quantité de vers adaptée.

La Communauté Bray-Eawy peut proposer de :

Former les usagers sur la pratique du compostage, en leur expliquant recettes et astuces pour un compostage réussi.

Assurer une assistance technique.

Lors de la remise du matériel, une convention est remplie et des documents didactiques sur la pratique du compostage sont donnés à chaque usager volontaire.

**Des composteurs sont proposés à l'achat pour revaloriser les déchets verts directement à domicile moyennant une participation de 15 à 25 € selon modèle.**

En 2023, 50 composteurs (29 en 320 litres et 21 en 640 litres) ont été attribués à des foyers du territoire.



### **Récapitulatif coût de collecte et de traitement**

	Coût de traitement
Ordures Ménagères	693 697,37€
Tri issu des PAV	276 425,80€
Déchets verts PAP	11 747,74€
Cartons PAP	12 124,86€
Déchetteries	812 043,19€
<b>Total</b>	<b>1 806 038,96€</b>

A ces coûts s'ajoutent les frais de réparations du matériel (115 682,27€), les frais de petits équipements, le carburant et le traitement des agents.

### **Récapitulatif recettes**

Valorisation cartons en PAP	10 887,07€
Valorisation repreneurs recyclables	90 667,55€
Valorisation ferrailles/batteries	37 045,10€
Valorisation cartons déchetteries	10 534,27€
Soutien déchets ameublement (DEA)	12 102,78€+6 258,58€ SMEDAR soit 18 361,36€
Soutien DEEE	8 967,71€
CITEO	151 143,39€
Régie cartes/composteurs	2 540€
<b>Total</b>	<b>330 146,45€</b>

